## Conseil de Développement

## Commission Urbanisme et Logement

## Réunion n°3 du 18 février 2010

<u>Présents</u>: Mesdames Josiane BRUN, Monique HERRMANN,

Messieurs Bernard BORDIER, Jacques BOUCARD, Jean DESFARGES, Florent

DANES, André HERAUD, Guy MARTINEAU, Patrick NOIREZ, Daniel PINAUD,

Michel TERRASSON, Alain WINTERSDORFF

Excusés: Madame Annick DONNIO-GOUJON,

Observateurs: Madame Colette SAUNIER, Monsieur Christian FERRAND

Trois points ont été évoqués lors de cette réunion:

1) Bernard Bordier nous présente le travail réalisé avec les maires de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré. Un questionnaire et les entretiens effectués sont résumés au travers d'une synthèse (disponible sur le site). Il est proposé de rapporter oralement ces travaux en assemblée plénière (mettre en PJ au CR son tableau complet WORD et sa note (2 pages) dite de remarques sur la synthèse.), une discussion ouverte en découlant est envisagée.

La problématique des logements insalubres « *habitat indigne* »de l'Ile de Ré fait débat Il est demandé un questionnement ainsi qu'un développement complet portant à souligner la possible démarche d'évaluation de la situation réthaise. La problématique des logements vacants (376 en 2006 selon l'INSEE) est également à approfondir.

Le thème des locations saisonnières apparaît clairement se démarquer par son intérêt et provoque les souhaits de nos membres d'engager et d'établir des réflexions sur cet aspect particulier de l'activité économique de l'Ile.

2) Guy Martineau et André Heraud nous éclaire sur la thématique «éco quartier et label haute performance énergétique ». Leur formation d'architecte permet d'apprécier les modèles de constructions possibles associés à un rendement énergétique viable. C'est le côté architectural et énergétique de la dimension urbaniste. Il est proposé de présenter les travaux

en assemblée plénière (avec un diaporama synthétique).

Michel Terrasson en matière de HQE ou éco quartiers demande à ce qu'on puisse faire passer le message d'une volonté politique pour :

- -avoir recours à un professionnel de l'ingénierie qualifié
- -accepter un surcoût éventuel
- -favoriser la concertation avec le voisinage.

Notons qu'il existe à la Flotte un éco quartier dont il serait bénéfique pour nos travaux de se rapprocher.

Le poids du C.A.U.E. dans ces travaux est mis en avant. Il a à la fois le rôle de prescripteur et fait également appliquer la réglementation Il est proposé d'élaborer un outil d'aide à la décision pour le C.A.U.E. Un sous groupe (AH, GM, PN +x) pourrait avoir un entretien sur la politique architecturale avec Monsieur Boisrobert (architecte des bâtiments de France) et produire ensuite une note de « commentaires recommandations »

3) Le troisième point suivi par Patrick Noirez forme le suivi et les propositions à porter dans le cadre de la thématique S.C.O.T. et urbanisme. Actuellement en phase de diagnostic, le moment important que nous ciblons sera en théorie présenté mi mai par le P.A.D.D. C'est dans cette phase que la concertation pourra avoir effet et la parole de nos membres être entendue par la Communauté de Communes. Nous souhaitons donc produire un document de synthèse en architecture et urbanisme.

Prochaine réunion le mardi 6 avril à 20h 30 Salle des Eridolles au BOIS.